

L'AGENDA DU CLUB

MODE D'EMPLOI

L'Agenda du club a pour objectifs de présenter les **dates clefs pour les clubs** et les **dates clefs du District**, en les classant par catégories :

. ARBITRAGE	Statut de l'Arbitrage (obligations des clubs, situation d'infraction des clubs), licences des Arbitres, date au-delà de laquelle les Arbitres de District ne sont plus désignables s'ils n'ont pas passé le contrôle de connaissances théoriques et les tests physiques.
. CLUBS	Dates limites pour les ententes, les groupements de clubs, les fusions, les changements de nom, de siège social ou des statuts d'un club, la reprise d'activité, la dissolution.
. COMPETITIONS	Dates de début et de fin de la saison.
. DETECTIONS / SELECTIONS	Dates des détections, par catégorie, dates des matches des sélections du District.
. ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES	Dates limites de déclaration à la Ligue pour les clubs évoluant en D 1, en distinguant selon les catégories d'âge et les compétitions.
. EQUIPES / ENGAGEMENTS	Dates limites d'engagements, en distinguant le Football d'Animation , le Football Diversifié , le Football Féminin et le Football masculin à 11 .
. EVENEMENTS	Evènements du District et de la Ligue, matches de l'Equipe de France.
. FINANCES	Dates limites des demandes des subventions du Département, de l'Agence Nationale du Sport, dates des prélèvements pour les indemnités d'Arbitrage.
. FORMATIONS ARBITRES	Dates de début et de fin d'inscription et dates des Formations Initiales en Arbitrage.
. FORMATIONS DIRIGEANTS	Dates de début et de fin d'inscription et dates des formations de Dirigeants.
. FORMATIONS EDUCATEURS	Dates de début et de fin d'inscription et dates des formations d'Educateurs.
. LICENCES	Périodes de changement de club, certificat médical, date de mise à jour dans Footclubs, du nom du Président, du Secrétaire et du Correspondant, qui conditionne l'accès aux demandes de licences, date au-delà de laquelle, l'enregistrement d'une licence ne permet pas, sauf exceptions, de jouer en compétition officielle.

L'Agenda du club est accessible sur le site du District, au choix, dans un **format "Liste"** ou dans un **format "Agenda"**, avec indication des **dates des dernières mises à jour**.

L'ouverture de l'Agenda permet d'accéder, depuis la date du jour aux **dates des mois suivants** ou des **mois précédents**.

L'accès est également possible **par catégorie**, avec un choix via un menu déroulant.

En face de chaque date, **figure l'information correspondante**, très concise, mais compréhensible.

Si une **information plus explicative, plus précise et plus complète** est nécessaire, ainsi que, dans certains cas, la **réglementation correspondante et même des annexes**, il suffit, pour y avoir accès, de cliquer sur la loupe .

Lorsqu'une tâche (ou une inscription) est à effectuer durant une certaine période, apparaissent, non seulement la **date du début de la période** mais également la **date limite** (fin de la période).

Si la consultation effectuée conduit à souhaiter s'inscrire à une formation ou à inscrire une équipe pour une compétition, un lien permet d'accéder directement au dispositif permettant cette inscription.

Sont signalées :

- les dates qui ne sont que **provisoires**, avec l'icône 
- les dates qui sont **particulièrement importantes**, avec l'icône 

➤ **LES ALERTES**

Des alertes seront émises :

- au début de chaque mois. Elles porteront sur les 2 mois suivants, y compris les mises à jour,
- dès l'intervention d'une ou plusieurs modifications ou mises à jour.

Ces alertes seront transmises :

- au correspondant de chaque club,
- aux personnes habilitées par le club (abonnés) pour une, plusieurs ou toutes les catégories d'informations.

➤ **LES ABONNEMENTS**

L'Agenda du club est accessible sur le site internet du District mais les clubs peuvent également désigner certains de leurs membres (Secrétaire, Trésorier, ...) en qualité d'**abonnés**, soit pour toutes les alertes, soit seulement pour celles qui les concernent (par exemple, la catégorie Finances pour le Trésorier).

➤ **LES MISES A JOUR**

Des mises à jour interviendront périodiquement pour, par exemples, ajouter des dates et donc des informations, confirmer ou modifier une date provisoire, etc.

➤ **L'IMPRESSION DES INFORMATIONS DE L'AGENDA**

Les clubs ont la possibilité :

- d'imprimer les informations disponibles sur l'Agenda du club en cliquant sur l'icône .
- d'utiliser un **export vers Excel** avec l'icône .

o o o o o o o

Compte tenu du fait que les calendriers de la saison 2021 / 2022 ne sont pas encore établis, l'Agenda du club n'est pas encore complet.

Il sera bien entendu complété dès la publication des calendriers, puis au fur et à mesure de nouvelles informations, comme, par exemples, les dates des formations d'Arbitres, de Dirigeants et d'Educateurs.